

UNIVALOM

Siège :
449 Route des Crêtes
06560 – VALBONNE
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 40
Désignés :30
(dont 10 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)
Présents :15
Votants :26
Procurations :4
Date de la convocation :
28 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 3 avril 2025

Délibération 2025-07

OBJET : Compte Administratif 2024

Le 3 avril 2025 à 15h15, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Caroline JOUSSEMET, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;
Françoise THOMEL, Christophe FONCK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDA, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ;
Daniel LE BLAY, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Membres suppléants :

Procurations :

Christophe ULIVIERI à Bernard ALENDA,
Arnaud PRIGENT à Marc OCCELLI,
Patrick PEIRETTI à Hassan EL JAZOULI
Marie-Louise GOURDON à Daniel LE BLAY

Membres excusés :

Emmanuel DELMOTTE, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Khéra BADAOU, Gilbert HUGUES, François WYSZKOWSKI, Kevin SEBASTIAN, délégués de la Commission syndicale ;
Xavier WIJK, Fabrice MORENON, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Denise LAURENT, délégués de la Commission syndicale ;
Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Pierre CORPORANDY délégués de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur.

M. EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Le Compte Administratif de l'exercice 2024 fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2024					
	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés (N-1)		1 004 640,67		7 736 639,47		8 741 280,14
Opérations de l'exercice	15 195 108,51	14 600 267,56	41 792 303,92	40 369 831,87	56 987 412,43	54 970 099,23
TOTAUX	15 195 108,51	15 604 908,23	41 792 303,92	48 106 471,34	56 987 412,43	63 711 379,57
Résultats de clôture		409 799,72		6 314 167,42		6 723 967,14
Restes à réaliser	527 583,57	2 656 574,00			527 583,57	2 656 574,00
TOTAUX CUMULES	15 722 692,08	18 261 482,23	41 792 303,92	48 106 471,14	57 514 996,00	66 367 963,57
RESULTATS DEFINITIFS		2 538 790,15		6 314 167,42		8 852 957,57

La présentation ci-avant du Compte Administratif de l'exercice 2024 du Syndicat fait apparaître un résultat excédentaire de la Section d'Exploitation de 6 314 167,42 €.

Par ailleurs, le résultat des opérations retracées dans la Section d'Investissement en 2024 correspond à un excédent de 409 799,72 €.

Cependant, il est nécessaire de tenir compte du solde des « Restes à Réaliser » en investissement à l'issue de l'exercice 2024, qui porte sur un montant de 527 583,57 € en dépenses, et 2 656 574,00 en recettes.

Le solde global d'exécution du Compte Administratif de l'exercice 2024 s'élève par conséquent à 8 852 957,57 € (excédent).

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un Président de séance pour le vote du compte administratif 2024. M. EL JAZOULI a été élu à l'unanimité.

Le Conseil syndical examine le Compte Administratif de l'exercice 2024.

Le Président, Monsieur LEONETTI, quitte la salle pour le vote.

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Date de mise en ligne :

14 AVR. 2025

IV — ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

Nombre de membres en exercice : 40
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 23
 VOTES :
 Pour : 23
 Contre : /
 Abstentions : /
Date de convocation :
 Le 27 mars 2025

Présenté par le Président,
 A Sophia le 3 avril 2025

Le Président

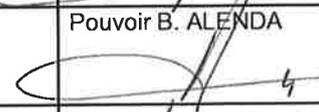
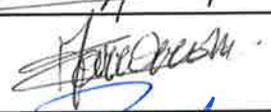
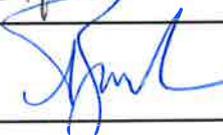
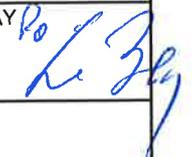
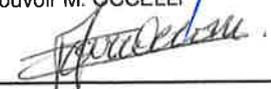
Jean LEONETTI



Délibéré par le Comité syndical réuni en session le 3 avril 2025
 A Sophia, le 3 avril 2025
 Les membres du Comité syndical,

Hassan EL JAZOULI	
Anne-Marie BOUSQUET	
Khéra BADAoui	Excusée
Xavier WIİK	Excusé
Françoise THOMEL	
Anne Laure SEBBAR	
Joseph CESARO	
Emmanuel DELMOTTE	
Christophe FONCK	
Fabrice MORENON	Excusé
Kevin SEBASTIAN	Excusé
Catherine LANZA	

Accusé de réception en préfecture
 006-20046076-20250403-2025-07-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2025
 Date de réception préfecture : 11/04/2025

Jean Pierre DERMIT	
Caroline JOUSSEMET	
François WYSZKOWSKI	
Philippe DELEAN	
Gilbert HUGUES	Excusé
Patrick PEIRETTI	Pouvoir H EL JAZOULI 
Bernard ALEENDA	
Christophe ULIVIERI	Pouvoir B. ALEENDA 
Marc OCCELLI	
Françoise BRUNETEAUX	
Emmanuel BLANC	
Denise LAURENT	
Marie Louise GOURDON	Pouvoir D. LE BLAY 
Jean Marc DELIA	
Daniel LEBLAY	
Arnaud PRIGENT	Pouvoir M. OCCELLI 
Pierre CORPORANDY	

Accuse de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004607600010	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus UNIVALOM SYNDICAT MIXTE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : ANTIBES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 15

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 20

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 28

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 30

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 31

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 32

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 33

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 35

A3.2 - Etalement des provisions 36

A4.1 - Equilibre des opérations financières 37

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 38

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 39

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 40

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 41

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 42

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 43

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 44

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 45

A6 - Etat des charges transférées 46

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 47

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 48

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 49

A8.3 - Opérations liées aux cessions 52

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 53

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 54

A10 - Etat des travaux en régie 55

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 57

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 58

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 59

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 60

B1.5 - Etat des marchés de partenariat 61

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 62

B1.7 - Etat des engagements reçus 63

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 64

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 65

C - Autres éléments d'informations

Accusé de réception en préfecture
00C2004
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de récépissé : 14/04/2025

C1 - Etat du personnel 66

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 69

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 70

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	71
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	72
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	73
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	41 792 303,92	G	40 369 831,87	G-A	-1 422 472,05
	Section d'investissement	B	15 195 108,51	H	14 600 267,56	H-B	-594 840,95

		DEPENSES		RECETTES	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	7 736 639,47 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 004 640,67 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	56 987 412,43	Q= G+H+I+J	63 711 379,57	=Q-P	6 723 967,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	527 583,57	L	2 656 574,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	527 583,57	= K+L	2 656 574,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	41 792 303,92	= G+I+K	48 106 471,34	6 314 167,42	
	Section d'investissement	= B+D+F	15 722 692,08	= H+J+L	18 261 482,23	2 538 790,15	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	57 514 996,00	= G+H+I+J+K+L	66 367 953,57	8 852 957,57	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	2 656 574,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Abscisé de réception en préfecture
016720046076 - Produits 2025 - 016
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	656 574,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	206 939,83	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	320 643,74	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	29 451 207,77	25 826 313,37	3 598 243,03	0,00	26 651,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 812 200,00	5 362 376,53	38 631,80	0,00	411 191,67
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00	56 479,18	29 090,47	0,00	94 430,35
Total des dépenses de gestion courante		35 443 407,77	31 245 169,08	3 665 965,30	0,00	532 273,39
66	Charges financières	3 241 182,68	2 809 393,02	0,00	0,00	431 789,66
67	Charges exceptionnelles	2 086 600,00	1 968 433,57	117 900,85	0,00	265,58
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	38 000,00	10 964,88			27 035,12
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		40 809 190,45	36 033 960,55	3 783 866,15	0,00	991 363,75
023	Virement à la section d'investissement	2 457 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 217 931,19	1 974 477,22			243 453,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 674 931,19	1 974 477,22			2 700 453,97
TOTAL		45 484 121,64	38 008 437,77	3 783 866,15	0,00	3 691 817,72
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	26 135,20	202 675,53	2 430,45	0,00	-178 970,78
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 917 600,00	30 757 756,27	2 882 446,89	0,00	-1 722 603,16
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 590 000,00	3 777 759,09	365 806,93	0,00	-553 566,02
75	Autres produits de gestion courante	50 500,00	67 642,94	2 405,99	0,00	-19 548,93
Total des recettes de gestion courante		35 584 235,20	34 805 833,83	3 253 090,26	0,00	-2 474 688,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	207 000,00	354 714,81	0,00	0,00	-147 714,81
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	8 246,97	8 246,97			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		35 799 482,17	35 168 795,61	3 253 090,26	0,00	-2 622 403,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 948 000,00	1 947 946,00			54,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 948 000,00	1 947 946,00			54,00
TOTAL		37 747 482,17	37 116 741,61	3 253 090,26	0,00	-2 622 349,70
Pour information		7 736 639,47				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	64 929,50	55 676,50	0,00	9 253,00
21	Immobilisations corporelles	6 287 208,12	1 760 040,92	206 939,83	4 320 227,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 150 000,00	320 643,76	320 643,74	1 508 712,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 502 137,62	2 136 361,18	527 583,57	5 838 192,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 132 151,39	11 110 801,33	0,00	21 350,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	11 142 151,39	11 110 801,33	0,00	31 350,06
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	19 644 289,01	13 247 162,51	527 583,57	5 869 542,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 948 000,00	1 947 946,00		54,00
041	Opérations patrimoniales (2)	220 000,00	0,00		220 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 168 000,00	1 947 946,00		220 054,00
	TOTAL	21 812 289,01	15 195 108,51	527 583,57	6 089 596,93
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	5 412 942,81	4 704 318,00	656 574,00	52 050,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 499 774,34	7 830 774,34	2 000 000,00	669 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	90 698,00	0,00	-90 698,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 912 717,15	12 625 790,34	2 656 574,00	630 352,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 912 717,15	12 625 790,34	2 656 574,00	630 352,81
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 457 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 332 931,19	1 974 477,22		358 453,97
041	Opérations patrimoniales (2)	105 000,00	0,00		105 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 894 931,19	1 974 477,22		2 920 453,97
	TOTAL	20 807 648,34	14 600 267,56	2 656 574,00	3 550 806,78
	Pour information	1 004 640,67			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Accuse de réception en préfecture
016-2024-0222
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	29 424 556,40		29 424 556,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 401 008,33		5 401 008,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	85 569,65		85 569,65
66	Charges financières	2 809 393,02	0,00	2 809 393,02
67	Charges exceptionnelles	2 086 334,42	13 960,20	2 100 294,62
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 964,88	1 960 517,02	1 971 481,90
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	39 817 826,70	1 974 477,22	41 792 303,92

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 792 303,92
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 947 946,00	1 947 946,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 110 801,33	0,00	11 110 801,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	55 676,50	0,00	55 676,50
21	Immobilisations corporelles (6)	1 760 040,92	0,00	1 760 040,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	320 643,76	0,00	320 643,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	13 247 162,51	1 947 946,00	15 195 108,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	15 195 108,51
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	205 105,98		205 105,98
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 640 203,16		33 640 203,16
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	4 143 566,02		4 143 566,02
75	Autres produits de gestion courante	70 048,93		70 048,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	354 714,81	1 947 946,00	2 302 660,81
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	8 246,97	0,00	8 246,97
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	38 421 885,87	1 947 946,00	40 369 831,87

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	7 736 639,47
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 106 471,34
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 704 318,00	0,00	4 704 318,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 830 774,34	0,00	7 830 774,34
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	2 788,20	2 788,20
21	Immobilisations corporelles(5)	90 698,00	11 172,00	101 870,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 960 517,02	1 960 517,02
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	12 625 790,34	1 974 477,22	14 600 267,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 004 640,67
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 604 908,23
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025

Des opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(1) Voir liste des opérations relatives au

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	29 451 207,77	25 826 313,37	3 598 243,03	0,00	26 651,37
604	Achats d'études, prestations de services	26 741 507,77	24 192 439,30	3 254 074,48	0,00	-705 006,01
605	Achats de matériel, équipements	130 200,00	116 544,41	16 746,79	0,00	-3 091,20
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	46 200,00	39 528,18	6 106,39	0,00	565,43
6063	Fournitures entretien et petit équipt	135 000,00	57 307,80	1 067,64	0,00	76 624,56
6064	Fournitures administratives	26 600,00	16 363,41	0,00	0,00	10 236,59
6066	Carburants	231 800,00	172 438,26	11 803,32	0,00	47 558,42
6068	Autres matières et fournitures	405 000,00	181 531,43	0,00	0,00	223 468,57
6122	Crédit-bail mobilier	7 400,00	7 635,12	0,00	0,00	-235,12
6132	Locations immobilières	76 900,00	59 062,42	21 675,40	0,00	-3 837,82
6135	Locations mobilières	29 300,00	4 066,11	5 366,79	0,00	19 867,10
6137	Redevances, droits de passage, servitude	157 500,00	42 730,56	92 012,00	0,00	22 757,44
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	89 500,00	42 069,93	0,00	0,00	47 430,07
61523	Entretien, réparations réseaux	89 000,00	14 273,29	6 735,44	0,00	67 991,27
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	129 900,00	64 961,07	1 805,55	0,00	63 133,38
61551	Entretien matériel roulant	168 700,00	155 124,64	8 442,14	0,00	5 133,22
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	2 430,02	3 512,17	0,00	-942,19
6156	Maintenance	151 400,00	137 648,74	10 709,07	0,00	3 042,19
6161	Multirisques	63 000,00	61 086,19	0,00	0,00	1 913,81
6168	Autres	55 000,00	43 226,31	0,00	0,00	11 773,69
618	Divers	75 800,00	55 004,74	17 410,00	0,00	3 385,26
6226	Honoraires	40 000,00	36 900,00	0,00	0,00	3 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	201 100,00	141 050,34	23 673,40	0,00	36 376,26
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	15 040,00	0,00	0,00	4 960,00
6237	Publications	12 800,00	9 614,10	1 095,82	0,00	2 090,08
6238	Divers	15 000,00	14 519,05	0,00	0,00	480,95
6248	Divers	21 800,00	18 164,18	1 536,28	0,00	2 099,54
6251	Voyages et déplacements	6 500,00	5 692,55	528,64	0,00	278,81
6256	Missions	1 500,00	1 097,40	0,00	0,00	402,60
6257	Réceptions	1 500,00	780,56	0,00	0,00	719,44
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	4 237,38	935,02	0,00	1 827,60
6262	Frais de télécommunications	46 800,00	45 410,38	318,80	0,00	1 070,82
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	6 974,07	479,19	0,00	2 546,74
6283	Frais de nettoyage des locaux	39 000,00	34 191,31	4 931,00	0,00	-122,31
6288	Autres	6 100,00	17 349,00	3 472,70	0,00	-14 721,70
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	49 500,00	38 110,00	0,00	0,00	11 390,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	46 000,00	-44 097,00	49 000,00	0,00	41 097,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	1 078,00	0,00	0,00	13 922,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	6 100,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	86 800,00	14 730,12	54 805,00	0,00	17 264,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 812 200,00	5 362 376,53	38 631,80	0,00	411 191,67
6218	Autre personnel extérieur	70 000,00	0,00	37 859,47	0,00	32 140,53
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	17 000,00	16 587,85	0,00	0,00	412,15
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	34 000,00	28 690,16	0,00	0,00	5 309,84
6411	Salaires, appointements, commissions	3 680 000,00	3 263 777,96	0,00	0,00	416 222,04
6412	Congés payés	15 000,00	6 722,34	0,00	0,00	8 277,66
6413	Primes et gratifications	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	50 000,00	352 576,54	0,00	0,00	-302 576,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	915 000,00	826 575,00	0,00	0,00	88 425,00
6452	Cotisations aux mutuelles	30 000,00	23 454,96	0,00	0,00	6 545,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	618 000,00	511 518,36	0,00	0,00	106 481,64
6454	Cotisations aux organismes sociaux	35 200,00	38 002,30	72,33	0,00	-2 874,63
6473	Médecine du travail	5 000,00	7 764,33	0,00	0,00	-2 764,33
648	Autres charges de personnel	340 000,00	286 706,73	700,00	0,00	52 593,27
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00	56 479,18	29 090,47	0,00	94 430,35

Accusé de réception en préfecture
016-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception en préfecture : 11/04/2025

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités élus	50 000,00	45 801,90	0,00	0,00	4 198,10
6532	Frais de mission élus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	4 000,00	2 218,00	0,00	0,00	1 782,00
6541	Créances admises en non-valeur	68 000,00	7 770,45	0,00	0,00	60 229,55
6542	Créances éteintes	18 000,00	458,61	0,00	0,00	17 541,39
6583	Déficits sur opérations de gestion	0,00	29 223,84	0,00	0,00	-29 223,84
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	38 000,00	-28 993,62	29 090,47	0,00	37 903,15
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		35 443 407,77	31 245 169,08	3 665 965,30	0,00	532 273,39
66	Charges financières (b) (5)	3 241 182,68	2 809 393,02	0,00	0,00	431 789,66
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 700 000,00	1 555 913,54	0,00	0,00	144 086,46
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	95 982,68	-23 137,40	0,00	0,00	119 120,08
6618	Intérêts des autres dettes	375 200,00	375 194,00	0,00	0,00	6,00
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	1 070 000,00	901 422,88	0,00	0,00	168 577,12
67	Charges exceptionnelles (c)	2 086 600,00	1 968 433,57	117 900,85	0,00	265,58
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	-1 900,85	1 900,85	0,00	5 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6717	Rappel d'impôts (hors impôts bénéfice)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	473 000,00	406 255,34	0,00	0,00	66 744,66
672	Reverst excédent collectivité rattach	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 607 000,00	1 564 079,08	116 000,00	0,00	-73 079,08
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	38 000,00	10 964,88			27 035,12
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	38 000,00	10 964,88			27 035,12
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		40 809 190,45	36 033 960,55	3 783 866,15	0,00	991 363,75
023	Virement à la section d'investissement	2 457 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 217 931,19	1 974 477,22			243 453,97
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	160 000,00	13 960,20			146 039,80
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 057 931,19	1 960 517,02			97 414,17
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 674 931,19	1 974 477,22			2 700 453,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 674 931,19	1 974 477,22			2 700 453,97
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		45 484 121,64	38 008 437,77	3 783 866,15	0,00	3 691 817,72
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	334 745,24
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	238 762,57
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-23 137,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	26 135,20	202 675,53	2 430,45	0,00	-178 970,78
64198	Autres remboursements	26 135,20	202 675,53	2 430,45	0,00	-178 970,78
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 917 600,00	30 757 756,27	2 882 446,89	0,00	-1 722 603,16
703	Ventes de produits résiduels	1 233 000,00	1 592 852,46	204 249,83	0,00	-564 102,29
706	Prestations de services	30 655 000,00	29 147 269,66	2 678 197,06	0,00	-1 170 466,72
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	61,84	0,00	0,00	-61,84
70878	Remb. frais par des tiers	29 600,00	17 572,31	0,00	0,00	12 027,69
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 590 000,00	3 777 759,09	365 806,93	0,00	-553 566,02
74	Subventions d'exploitation	3 590 000,00	3 777 759,09	365 806,93	0,00	-553 566,02
75	Autres produits de gestion courante	50 500,00	67 642,94	2 405,99	0,00	-19 548,93
752	Revenus des immeubles	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
7583	Excédents sur opérations de gestion	0,00	440,35	0,00	0,00	-440,35
7588	Autres	50 000,00	66 702,59	2 405,99	0,00	-19 108,58
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		35 584 235,20	34 805 833,83	3 253 090,26	0,00	-2 474 688,89
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	207 000,00	354 714,81	0,00	0,00	-147 714,81
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	183,60	0,00	0,00	-183,60
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	44 052,28	0,00	0,00	-44 052,28
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	207 000,00	284 478,93	0,00	0,00	-77 478,93
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	26 000,00	0,00	0,00	-26 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	8 246,97	8 246,97			0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	8 246,97	8 246,97			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		35 799 482,17	35 168 795,61	3 253 090,26	0,00	-2 622 403,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 948 000,00	1 947 946,00			54,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 948 000,00	1 947 946,00			54,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 948 000,00	1 947 946,00			54,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		37 747 482,17	37 116 741,61	3 253 090,26	0,00	-2 622 349,70
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		7 736 639,47				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	64 929,50	55 676,50	0,00	9 253,00
2031	Frais d'études	32 210,00	16 010,00	0,00	16 200,00
2051	Concessions et droits assimilés	32 719,50	39 666,50	0,00	-6 947,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 287 208,12	1 760 040,92	206 939,83	4 320 227,37
2111	Terrains nus	613 000,00	0,00	0,00	613 000,00
2135	Installations générales, agencements	3 554 313,34	886 388,75	114 582,83	2 553 341,76
2154	Matériel industriel	1 504 566,81	403 949,43	92 357,00	1 008 260,38
2182	Matériel de transport	571 925,57	442 992,45	0,00	128 933,12
2183	Matériel de bureau et informatique	43 402,40	25 742,79	0,00	17 659,61
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	967,50	0,00	-967,50
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 150 000,00	320 643,76	320 643,74	1 508 712,50
2313	Constructions	2 150 000,00	320 643,76	320 643,74	1 508 712,50
Total des dépenses d'équipement		8 502 137,62	2 136 361,18	527 583,57	5 838 192,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 132 151,39	11 110 801,33	0,00	21 350,06
1641	Emprunts en euros	2 038 377,05	2 027 279,99	0,00	11 097,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
166	Refinancement de dette	6 429 774,34	6 429 774,34	0,00	0,00
1675	Dettes marchés de partenariat	2 654 000,00	2 653 747,00	0,00	253,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		11 142 151,39	11 110 801,33	0,00	31 350,06
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 644 289,01	13 247 162,51	527 583,57	5 869 542,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 948 000,00	1 947 946,00		54,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 948 000,00	1 947 946,00		54,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	8 000,00	7 972,00		28,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	107 000,00	94 814,00		12 186,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	33 000,00	46 103,00		-13 103,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 800 000,00	1 799 057,00		943,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	220 000,00	0,00		220 000,00
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	0,00		15 000,00
2313	Constructions	145 000,00	0,00		145 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	60 000,00	0,00		60 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 168 000,00	1 947 946,00		220 054,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 812 289,01	15 195 108,51	527 583,57	6 089 596,93
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir état III B3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 doivent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	5 412 942,81	4 704 318,00	656 574,00	52 050,81
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	80 444,00	0,00	-80 444,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	5 332 942,81	4 623 874,00	656 574,00	52 494,81
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	10 499 774,34	7 830 774,34	2 000 000,00	669 000,00
1641	Emprunts en euros	4 070 000,00	1 401 000,00	2 000 000,00	669 000,00
166	Refinancement de dette	6 429 774,34	6 429 774,34	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	90 698,00	0,00	-90 698,00
2154	Matériel industriel	0,00	90 698,00	0,00	-90 698,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 912 717,15	12 625 790,34	2 656 574,00	630 352,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		15 912 717,15	12 625 790,34	2 656 574,00	630 352,81
021	Virement de la section d'exploitation	2 457 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 332 931,19	1 974 477,22		358 453,97
2031	Frais d'études	110 000,00	2 788,20		107 211,80
2154	Matériel industriel	70 000,00	0,00		70 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	5 000,00	8 530,00		-3 530,00
21754	Matériel industriel	0,00	2 642,00		-2 642,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00		30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	0,00		50 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00		10 000,00
28031	Frais d'études	42 250,00	2 249,00		40 001,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 960,00	5 957,96		2,04
28125	Aménagement Terrains bâtis	536 570,00	536 570,45		-0,45
28128	Aménagement Autres terrains	6 006,00	6 006,00		0,00
28131	Bâtiments	71 398,00	69 928,00		1 470,00
28135	Installations générales, agencements, ..	390 297,19	322 797,28		67 499,91
28145	Aménagements construction sol d'autrui	19 685,00	20 205,32		-520,32
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	12 160,00	12 156,32		3,68
28151	Installations complexes spécialisées	350,00	347,00		3,00
28154	Matériel industriel	239 000,00	238 980,09		19,91
28173	Constructions (mise à disposition)	219 900,00	219 888,70		11,30
28175	Matériel et outillage technique (mad)	45 900,00	40 885,00		5 015,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	8 260,00	8 258,80		1,20
28181	Installations générales, agencements	326 131,00	326 131,00		0,00
28182	Matériel de transport	84 904,00	104 984,55		-20 080,55
28183	Matériel de bureau et informatique	33 860,00	34 064,80		-204,80
28184	Mobilier	3 100,00	3 071,75		28,25
28189	Autres	12 200,00	8 035,00		4 165,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 789 931,19	1 974 477,22		2 815 453,97
041	Opérations patrimoniales (6)	105 000,00	0,00		105 000,00

Accusé de réception en préfecture
 016-200046076-20230403-2025-07-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2025
 Date de dépôt en préfecture : 11/04/2025

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
2131	Bâtiments	80 000,00	0,00		80 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	25 000,00	0,00		25 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 894 931,19	1 974 477,22		2 920 453,97
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 807 648,34	14 600 267,56	2 656 574,00	3 550 806,78
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 004 640,67			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					44 130 774,00									
1641 Emprunts en euros (total)					44 130 774,00									
1237921	CAISSE DES DEPOTS	21/12/2012	30/04/2013	01/02/2014	2 000 000,00	F		3,920	3,920		A	P		A-1
2009.058/a1009161	CAISSE D'EPARGNE	14/04/2009	25/06/2009	25/09/2009	3 500 000,00	F		4,380	4,380		T	P		A-1
2011,104/A1011559	CAISSE D'EPARGNE	21/11/2011	08/12/2011	25/03/2012	1 000 000,00	F		5,220	5,220		T	P		A-1
2012,040/A1012166	CAISSE D'EPARGNE	29/03/2012	01/06/2012	25/06/2012	600 000,00	F		5,990	5,990		A	P		A-1
5473166	CAISSE DES DEPOTS	30/03/2022	25/05/2022	21/11/2022	1 025 000,00	F		1,190	1,190		T	P		A-1
600467178	CREDIT AGRICOLE	06/07/2010	15/09/2010	15/12/2010	3 800 000,00	F		3,460	3,460		T	C		A-1
600632270	CREDIT AGRICOLE	02/02/2012	27/02/2012	20/05/2012	500 000,00	F		5,300	5,300		T	P		A-1
601188142	CREDIT AGRICOLE	15/06/2016	08/07/2016	08/10/2016	200 000,00	F		1,660	1,660		T	C		A-1
601632109	CREDIT AGRICOLE	20/03/2018	30/04/2018	01/05/2019	1 200 000,00	F		1,730	1,730		A	P		A-1
602272372	CREDIT AGRICOLE	23/10/2019	26/10/2019	26/10/2020	1 050 000,00	F		0,730	0,730		A	C		A-1
602747989	CREDIT AGRICOLE	09/11/2020	20/11/2020	20/11/2021	900 000,00	F		0,920	0,920		A	C		A-1
603179693	CREDIT AGRICOLE	17/11/2021	17/11/2021	17/02/2022	1 025 000,00	F		1,400	1,400		T	C		A-1
A1015682	CAISSE D'EPARGNE	29/10/2015	27/11/2015	25/03/2016	200 000,00	F		1,950	1,950		T	C		A-1
ARE00541-2006-255	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2007	25/11/2008	25/11/2009	16 000 000,00	F		4,330	4,330		A	P		A-1
MIN226899/02345511/001	DEXIA CL	17/12/2004	30/06/2005	01/10/2005	3 300 000,00	F		3,890	3,890		T	P		A-1
MPH502889	CAISSE DES DEPOTS	25/04/2024	19/07/2024	01/07/2025	7 330 774,00	F		2,900	2,900		A	C		A-1
MPH502889	CAISSE DES DEPOTS	25/04/2024	19/07/2024	01/01/2025	500 000,00	F		3,470	3,470		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
A165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

A165 Dépôts et cautionnements reçus
006-200046076-20250403-2025-07-DE
(Total) télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					31 451 974,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					31 451 974,00									
Redevance R1-2 BIS VALOMED	VALOMED	14/04/2009	14/04/2009	30/06/2009	1 451 974,00	F		4,650	4,650		S	P		A-1
Redevance R1-2 VALOMED	VALOMED	02/03/2009	02/03/2009	30/06/2009	30 000 000,00	F		4,650	4,650		S	P		A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					75 582 748,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		26 208 812,15					1 668 867,69	712 344,56	0,00	215 625,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		26 208 812,15					1 668 867,69	712 344,56	0,00	215 625,18
1237921		0,00	A-1	650 532,27	3,08	F		3,920	147 590,98	31 286,43	0,00	23 271,28
2009.058/a1009161		0,00	A-1	1 071 311,76	4,42	F		4,380	210 870,69	52 727,47	0,00	782,06
2011,104/A1011559		0,00	A-1	471 580,91	6,92	F		5,220	54 454,07	26 404,61	0,00	410,28
2012,040/A1012166		0,00	A-1	325 883,36	7,42	F		5,990	30 908,55	21 728,03	0,00	10 248,22
5473166		0,00	A-1	882 322,78	12,64	F		1,190	63 869,41	10 652,43	0,00	0,00
600467178		0,00	A-1	1 092 500,00	5,67	F		3,460	190 000,00	41 909,26	0,00	1 680,02
600632270		0,00	A-1	243 669,76	7,08	F		5,300	26 887,82	13 811,02	0,00	1 438,84
601188142		0,00	A-1	35 000,00	1,50	F		1,660	20 000,00	788,50	0,00	132,62
601632109		0,00	A-1	957 061,65	18,25	F		1,730	42 245,57	17 288,01	0,00	11 113,72
602272372		0,00	A-1	787 500,00	14,75	F		0,730	52 500,00	6 132,00	0,00	1 039,50
602747989		0,00	A-1	756 000,00	20,89	F		0,920	36 000,00	7 286,40	0,00	781,27
603179693		0,00	A-1	902 000,00	21,25	F		1,400	41 000,00	12 986,76	0,00	1 509,87
A1015682		0,00	A-1	20 000,00	0,92	F		1,950	20 000,00	633,76	0,00	6,50
ARE00541-2006-255		0,00	A-1	9 951 218,59	13,33	F		4,330	509 750,30	452 959,95	0,00	42 498,52
MIN226899/02345511/001		0,00	A-1	231 456,73	0,50	F		3,890	222 790,30	15 749,93	0,00	2 275,93
MPH502889		0,00	A-1	7 330 774,34	15,00	F		2,900	0,00	0,00	0,00	109 568,77
MPH502889		0,00	A-1	500 000,00	10,00	F		3,470	0,00	0,00	0,00	8 867,78
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accuse de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		5 913 077,81					2 653 747,00	375 194,72	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		5 913 077,81					2 653 747,00	375 194,72	0,00	0,00
Redevance R1-2 BIS VALOMED		0,00	A-1	271 766,81	1,66	F		4,650	122 092,00	17 022,72	0,00	0,00
Redevance R1-2 VALOMED		0,00	A-1	5 641 311,00	1,66	F		4,650	2 531 655,00	358 172,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		32 121 889,96					4 322 614,69	1 087 539,28	0,00	215 625,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Date de télétransmission : 11/04/2025
Cours de clôture des emprunts au 31/12/2024

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	32 121 889,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					6 429 774,34	7 330 774,34						901 000,00	799 835,91	308 759,65	0,00	
MPH277518EUR	2006	P	25/04/2024	DEXIA CL	6 429 774,34	7 330 774,34	14,25	A	V	Indices CMS EUR 30 ans et CMS EUR 1an	11,000	T	901 000,00	799 835,91	308 759,65	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2016-07-05

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	TERRAINS BATIS	0	27/03/1996
L	2181 ZZ INSTAL GALES AGENCEMENTS AVT 2015	40	27/03/1996
L	Logiciels bureautiques	5	05/07/2016
L	Tous véhicules	10	05/07/2016
L	Mobilier	5	05/07/2016
L	Materiel de bureau et informatique	5	05/07/2016
L	Autres agencements et aménagements batiments	15	05/07/2016
L	Frais d'étude non suivi de réalisation	5	05/07/2016
L	2031 - FRAIS D'ETUDES SI NON SUIVIS REAL - 5 ANS	5	05/07/2016
L	2031 - FRAIS D'ETUDES NON AMORT	0	05/07/2016
L	2033 - FRAIS INSERTION SI NON SUIVI REAL - 5 ANS	5	05/07/2016
L	2033 - FRAIS INSERTION NON AMORT	0	05/07/2016
L	2051 CONC DROITS ASSIM LOGICIELS BUREAUTIQUE 5 ANS	5	05/07/2016
L	2051 CONC DROITS ASSIM LOGICIELS METIERS - 10 ANS	10	05/07/2016
L	208 AUTRES IMMOS INCORPORELLES	10	05/07/2016
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	05/07/2016
L	2121 AGENCEMENT TERRAINS - TERRAINS NUS	15	05/07/2016
L	2125 AGENCEMENT TERRAINS - TERRAINS BATIS	15	05/07/2016
L	2128 AGENCEMENT TERRAINS - AUTRES TERRAINS	15	05/07/2016
L	2131 CONSTRUCTIONS BATIMENTS EXPLOIT - USINE	40	05/07/2016
L	2131 CONSTRUCTIONS BATIMENTS EXPLOITATION	25	05/07/2016
L	2135 INST GALES AGENCTS AMENGTS BATIMENTS ADMINIST	25	05/07/2016
L	2135 INST GALES AGENCTS AMENGTS CONSTRUCTIONS	15	05/07/2016
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	15	05/07/2016
L	2145 CONSTRUCTIONS SOL AUTRUI INST GALES AGCTS INS	25	05/07/2016
L	2148 CONSTRUCTIONS SOL AUTRUI BATIMENTS	25	05/07/2016
L	2151 INST MAT &OUT TECHNIQUES INST COMPLEXES SPEC	15	05/07/2016
L	2153 INST MAT &OUT TECHNIQUES INST SPECIFIQUES	40	05/07/2016
L	2154 MATERIEL INDUSTRIEL	5	05/07/2016
L	2155 OUTILLAGES INDUSTRIELS	5	05/07/2016
L	TERRAINS MIS A DISPO	0	05/07/2016
L	21735 INST GALES AGCTS AMNGTS CONSTRUCT M/ A DISPO	25	05/07/2016
L	INSTALATIONS COMPLEXES MAD	15	05/07/2016
L	21754 - Matériel industriel MAD	7	05/07/2016
L	21782 - Matériel de Transport MAD	5	05/07/2016
L	2182 TOUS VEHICULES	10	05/07/2016
L	2183 MATERIEL BUREAU & MAT INFORMATIQUE	5	05/07/2016
L	2184 MOBILIER	5	05/07/2016
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	05/07/2016
L	Logiciels métiers	10	05/07/2016
L	Autres immobilisations incorporelles	10	05/07/2016
L	Agencements et aménagements terrains nus 2121	15	05/07/2016
L	Agencements et aménagements terrains bâtis 2125	15	05/07/2016
L	Construction de Bâtiment d'expl. -usine	40	05/07/2016

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Construction de Bâtiment d'expl. - compost	25	05/07/2016
L	Bâtiments Administratifs	25	05/07/2016
L	Install. aménagement constructions	15	05/07/2016
L	Autres constructions	15	05/07/2016
L	Constructions sur sol d'autrui - aménagements	25	05/07/2016
L	Install. mat. et outillage complexes spécialisés	15	05/07/2016
L	Install. mat. et outillage techniques spécifiques	40	05/07/2016
L	Matériel industriel	5	05/07/2016
L	Outillage industriel	5	05/07/2016
L	Autres immobilisations corporelles	10	05/07/2016

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Creances douteuses	creances douteuses	10 964,88	0	10 964,88	10 964,88	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 004 640,67
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 004 640,67

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 004 640,67
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 004 640,67

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	3 986 377,05	3 975 225,99	527 583,57	4 502 809,56
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	4 514 931,19	1 960 517,02	2 656 574,00	4 617 091,02
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	528 554,14	-2 014 708,97	2 128 990,43	114 281,46
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 004 640,67			1 004 640,67
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 004 640,67			1 004 640,67
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				1 118 922,13

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

Accuse de réception en préfecture
00420940163 restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 986 377,05	3 975 225,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 038 377,05	2 027 279,99
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 038 377,05	2 027 279,99
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 948 000,00	1 947 946,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 948 000,00	1 947 946,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 514 931,19	III 1 960 517,02
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 514 931,19	1 960 517,02
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	42 250,00	2 249,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	5 960,00	5 957,96
28125	<i>Aménagement Terrains bâtis</i>	536 570,00	536 570,45
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	6 006,00	6 006,00
28131	<i>Bâtiments</i>	71 398,00	69 928,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	390 297,19	322 797,28
28145	<i>Aménagements construction sol d'autrui</i>	19 685,00	20 205,32
28148	<i>Autres constructions sur sol d'autrui</i>	12 160,00	12 156,32
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	350,00	347,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	239 000,00	238 980,09
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	219 900,00	219 888,70
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	45 900,00	40 885,00
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	8 260,00	8 258,80
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	326 131,00	326 131,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	84 904,00	104 984,55
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	33 860,00	34 064,80
28184	<i>Mobilier</i>	3 100,00	3 071,75
28188	<i>Autres</i>	12 200,00	8 035,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 457 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/01/2024	LOCAUX DMS DECHETERIES VALLAURIS CIPIERES	164 936,61	0,00	5
07/02/2024	BRISE VUE DECHETERIE VALBERG	104 193,34	0,00	15
15/02/2024	TRACTOPELLE DECHETERIE PUGET JCB3CX 3140864	93 600,00	0,00	5
26/02/2024	TRAFIC MECANIQUE DECHETERIES GV149AF	26 439,09	0,00	10
01/03/2024	PPP AVENANT 16 TRVX CONFORMITE BREFS ACTE 1	141 611,70	56 645,00	15
08/03/2024	CLIMATISATION DECHETERIE VALBONNE	18 045,32	0,00	5
26/03/2024	2 PORTABLES HP ZBook Power G9 GRECO KONZ	1 044,02	1 589,00	5
02/04/2024	CUVE GNR DECHETERIE PUGET	2 670,82	0,00	5
15/04/2024	DEVELOPPEMENT COMPOSTEURS DANS MFILES	19 666,50	0,00	5
15/04/2024	PARTNER COMPOSTAGE GV-686-EY	18 290,00	0,00	10
15/04/2024	PARTNER MAINTENANCE DECH GV-623-EY	18 290,00	0,00	10
22/04/2024	GERBEUR SEMI ELECTRIQUE LIV BACS BIOT	7 469,00	0,00	5
22/04/2024	12 COMPOSTEURS COLLECTIFS MAD AGGLOS	62 715,00	0,00	5
03/05/2024	TABLEAU ELECTRIQUE DECH VALLAURIS	31 580,60	0,00	15
17/05/2024	MODULE GESTION COMPOSTEURS	20 000,00	0,00	5
19/06/2024	PPP AVENANT 16 TRAVAUX CONFORMITE BREFS	566 446,80	0,00	15
02/08/2024	POIDS LOURD REGIE GX-241-LS	189 986,68	0,00	10
06/08/2024	REGIE POIDS LOURD GX-702-LR	189 986,68	0,00	10
06/08/2024	3 PC SIEGE JURIDIQUE ET RH	3 526,50	0,00	5
11/09/2024	DESTRUCTEUR FELLOWES GTIE 3 ANS	2 257,70	0,00	5
20/11/2024	MODERNISATION PONTS LE CANNET	18 848,21	0,00	15
28/11/2024	STRUC REFRIGERATEUR LG LES GENETS	967,50	0,00	10
13/12/2024	LES GENETS AMENAGEMENT INTERIEUR	23 708,10	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 726 280,17	58 234,00	

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
20/09/2024	Acquisition pods lourds	100 400,20	17	100 400,20	0,00	0,00	0,00
03/12/2024	Acquisition poids lourds	101 941,26	10	101 941,26	0,00	18 500,00	18 500,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
01/07/2024	DEVIS 400312 ECRAN 1 DÉCHÈTERIE	152,24	1	152,24	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	2 LICENCES ILLUSTRATOR ET INDESIGNDE 0000128 (1903-2051-00057)	719,76	5	719,76	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	RACHAT DES MATÉRIELS MIS À DISPOSITION SUR LE QUAI (1903-2154-00079)	9 200,00	5	9 200,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	RACHAT DES MATÉRIELSMIS À DISPOSITION SUR LE QUAI (1903-2154-00080)	2 812,50	5	2 812,50	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	OFFRE DE PRIX AC1218633REPLACEMENT BAC ET CAISSET (1903-2154-00081)	758,00	5	758,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	ACHAT D'UN COLLECTEUR BATTERIEMOUGINS (1903-2154-00082)	1 108,00	5	1 108,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	COMMANDE 437605 (1903-21735-00108)	105,00	1	105,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	MISSION DE MAITRISE D OEUVRE DECH ANTIBES NON REAL (1903-21735-00116)	4 200,00	1	4 200,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	MISSION DE MAITRISE D OEUVRE DECH ANTIBES NON REAL (1903-21735-00141)	22 200,00	1	22 200,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE PROJET DECHETERIE ANTIBES PRO (1903-21735-00142)	2 200,00	25	440,00	1 760,00	1 760,00	0,00
01/07/2024	MISSION CSPS CANNET (1903-21735-00153)	304,00	1	304,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	MISSION CSPS MISE EN CONFORMITE DE LA DECHETERIE D (1903-21735-00160)	160,00	1	160,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	STANDART TEL DIATONIS ET 5 POSTES TEL	3 864,05	5	3 864,05	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Amenagement centre de compostage	755,00	11	755,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition photocopieur CANON multifonctions C523	5 528,40	5	5 528,40	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition portable Fujitsu Lifebook A544	876,50	5	876,50	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-01
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception en préfecture : 11/04/2025

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
01/07/2024	Acquisition progiciel dématérialisation parapheur	3 124,00	5	3 124,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition module logiciel gestion du courrier	1 935,00	5	1 935,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition terminal téléphonique DIATONIS	1 416,85	5	1 416,85	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition armoire	495,18	5	495,18	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition logiciel ArchyTachy (camion PL)	920,00	5	920,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition PC Fujitsu P556	2 074,00	5	2 074,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition PC Fujitsu Esprimmo P 556	1 128,00	5	1 128,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	acquisition PC fujitsu Esprimmo P 556	1 227,75	5	1 227,75	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition SVI et terminaux	6 237,21	5	6 237,21	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition licences déchèteries	115,50	5	115,50	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Tablette Ipad Pro + portable Iphone 7	1 168,74	5	1 168,74	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition PC Esprimo + 2 écrans Fujitsu	1 275,45	5	1 275,45	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition postes téléphoniques	4 302,00	5	4 302,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition Serveur fujitsu/py tx 1330	6 705,00	5	6 705,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition écran pour projecteur 150x100	136,87	1	136,87	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Vidéo projecteur OPTOMA DH 401	1 233,00	5	1 233,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition téléphone mobile	537,73	5	537,73	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition accessoires informatique	393,64	1	393,64	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	acquisition plastifieuse	390,65	1	390,65	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	Acquisition fauteuil haut dossier	265,71	1	265,71	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	RAMPE ACCES LOCAUX DMS VALBONNE	390,00	1	390,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	RAMPE ACCES LOCAUX DMS VALBONNE	390,00	1	390,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	LICENCES BASE DE DONNÉES IMAGES ANNEE 2022	1 850,00	1	1 850,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	LICENCE ADOBE PHOTOSHOP1 AN	1 800,00	1	1 800,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	REFECTION DECHETERIE ROQUESTERON (2023-21735-00121)	797,22	1	797,22	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	ETUDE GEOLOGIQUE DECHETERIE VALBERG (2023-21735-00122)	1 750,00	2	1 750,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	VIDEO SURVEILLANCE CCVE (2023-21754-00123)	1 006,00	2	1 006,00	0,00	0,00	0,00
01/07/2024	INSTALLATION DECHETERIE PUGET THENIERS (2023-21754-00124)	5 870,00	10	5 870,00	0,00	0,00	0,00
05/07/2024	TRAVAUX DECHETERIE VALBERG (2023-21735-00098)	2 681,00	20	1 743,00	938,00	938,00	0,00
05/07/2024	MISE EN SECURITE REHABILITATION VIDEO DECH PUGET (2023-21735-00103)	12 502,75	20	7 502,75	5 000,00	5 000,00	0,00
	ENROBES DECHETERIE VALBERG (2023-21735-00104)	2 089,60	20	1 257,60	832,00	832,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 006-200046076-20250403-2025-07-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2025
 Date de réception préfecture : 11/04/2025

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
05/07/2024	DALLE DECHETERIE ROQUESTERON (2023-21754-00093)	9 250,00	7	6 608,00	2 642,00	2 642,00	0,00
13/08/2024	LOT 2 : MENUISERIES EXTERIEURES (1903-2125-00068)	424,00	1	424,00	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	COORDINATION SÉCURITÉ PROTECTION MAISON SIEGE (1903-2135-00076)	200,00	1	200,00	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	PRESTATIONS D'IMMATRICULATION, FRAIS DE CARTE GRIS (1903-2182-00170)	398,76	1	398,76	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	FRAIS DE CARTE GRISE TWINGO (1903-2182-00171)	262,76	1	262,76	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	MICRO ONDES MOULINEX 220619238 DÉCHÈTERIE DU CANNE (1903-2188-00173)	74,99	1	74,99	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	mission controle agrandissement	50,00	1	50,00	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	STORE BANDES BUREAUX BAS SIEGE	359,45	1	359,45	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	PLAN MAISON	190,00	1	190,00	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	POSE CAMERA RECUKL AY192FP	868,40	1	868,40	0,00	0,00	0,00
13/08/2024	POSE CAMERA RECU BK 691 KX	868,40	1	868,40	0,00	0,00	0,00
11/09/2024	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE PROJET DECHETERIE ANTIBES PRO (1903-21735-00142) [P]	2 200,00	25	440,00	1 760,00	-1 760,00	-3 520,00
Divers							
TOTAL GENERAL		338 640,52					14 980,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	26 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	13 960,20

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	38 421 885,87
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2022	Mobilier : Matériel de transport	7 635,12	CREDIPAR	36	2 481,44	0,00	0,00	0,00	2 481,44	4 962,88

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							31 451 974,00	3 028 941,00	2 653 747,00	0,00	0,00	375 195,00	375 195,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,06	1,80	15,86	8,40	3,46	11,86
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Employée Gestion RH	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Employée d'Administration Accueil	C	1,46	0,00	1,46	0,00	1,46	1,46
Responsable des RH	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	1,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	2,60	0,00	2,60	1,60	0,00	1,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		96,10	1,20	97,30	42,80	46,50	89,30
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maitrise	C	12,80	0,00	12,80	8,00	3,80	11,80
Agent de maitrise principal	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de quai	C	22,50	0,00	22,50	0,00	22,50	22,50
Agent qualifié d'exploitation	C	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Agent qualifié maintenace	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agents de Prévention	C	13,00	0,00	13,00	0,00	13,00	13,00
Chargé de mission - Collaborateur	A	0,00	1,20	1,20	0,00	1,20	1,20
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,80	0,00	1,80	1,80	0,00	1,80

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		110,16	3,00	113,16	51,20	49,96	101,16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 006-200046076-20250403-2025-07-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2025
 Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

<p>Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20250403-2025-07-DE Date de télétransmission : 11/04/2025 Date de réception préfecture : 11/04/2025</p>
--



SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

NOTE EXPLICATIVE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2024

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi « NOTRe », a modifié l'article L.2313-1 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et comptes et applicable au Syndicat UNIVALOM.

Plus précisément, la Loi a créé l'obligation, pour les collectivités et leurs groupements, de produire en annexe de chaque Compte Administratif une « *note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles* ».

Références :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070633&idArticle=LEGIARTI000006389868&dateTexte=&categorieLien=cid>
- https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=87ADEFB4FF6364E9CE1104720B1CE365.tpdila08v_3?idArticle=LEGIARTI000031066584&cidTexte=LEGITEXT000006070633&dateTexte=20160411&categorieLien=id&oldAction=&nbResultRech=

I- Contexte de l'exercice 2024 :

La compétence relative au traitement des déchets a été exploitée de façon conforme au Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP).

Dans ce cadre, un Avenant n°16 a été approuvé par VALOMED et le Syndicat et a porté sur les points suivants :

- Adhésion de la communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) à UNIVALOM
- Mise en conformité « BREF » de l'UVE
- Adaptation des conditions relatives aux options du CPPP, traitement des déchets verts et des encombrants
- Modification de la formule de révision du contrat de PPP
- Précisions sur les modalités de fin de contrat du PPP.

L'année 2024 a par ailleurs vu une légère hausse des volumes d'Ordures Ménagères Résiduelles traités, à 121 374 tonnes.

II- Détail du Compte Administratif de l'exercice 2024 :

Le Compte Administratif syndical de l'exercice 2024, établi conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable « M4 » applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux (SPIC), fait apparaître les résultats suivants :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

II.1- Section d'Exploitation :

• Dépenses :	<u>Réalisations</u>	<u>Rattachements</u>
- Chapitre « 011 » : charges à caractère général Ce poste concerne essentiellement les redevances de fonctionnement prévues dans le Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP) ainsi que le traitement des déchets pour l'exercice 2024. Il inclut également les frais engendrés par l'exploitation des déchèteries (ex : fluides, entretien et maintenance des bâtiments et engins, etc.).	25 826 313,37	3 598 243,03
- Chapitre « 012 » : charges de personnel et assimilés Ces dépenses portent sur les rémunérations, indemnités et charges sociales relatives aux effectifs d'UNIVALOM, qu'il s'agisse des agents affectés aux déchèteries, des « agents de prévention », des chauffeurs de la Régie de transport ou du personnel administratif.	5 362 376,53	38 631,80
- Chapitre « 65 » : autres charges de gestion courante Ce chapitre englobe principalement les indemnités et charges concernant les élus (délégués syndicaux).	56 479,18	29 090,47
=> Total des dépenses de gestion courante	31 245 169,08	3 665 965,30
- Chapitre « 66 » : charges financières Ce poste concerne les intérêts acquittés par le Syndicat au titre des emprunts bancaires, ainsi que des Redevances de financement prévues au CPPP (« R1-2 » et « R1-2bis »). Il comprend, de façon non-récurrente en 2024, l'Indemnité de Remboursement Anticipé de 901 422,88 € acquittée par UNIVALOM dans le cadre du refinancement d'un prêt à taux variable en un emprunt à taux fixe.	2 809 393,02	0,00
- Chapitre « 67 » : charges exceptionnelles Ce poste englobe principalement les régularisations aux agglomérations et notamment les 4 062 tonnes de la CACPL collectées en mélange prises en charge initialement par le SMED alors qu'elles auraient dû être traitées par UNIVALOM dans le cadre du CPPP (cf. Délibération n°2024-21 relative à la Décision Modificative n°1 votée le 04 juillet 2024).	1 968 433,57	117 900,85
- Chapitre « 68 » : dotations aux provisions et dépréciations Ce Chapitre concerne les dotations aux dépréciations de créances douteuses (antériorité supérieure à 2 ans) détenues par le Syndicat, telles que communiquées par le Service de Gestion Comptable d'Antibes.	10 964,88	

Accusé de réception en préfecture
006-200046000-24-07-01-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception en préfecture : 11/04/2025

=> Total des dépenses réelles d'exploitation	36 033 960,55	3 783 866,15
- Chapitre « 042 » : opérations d'ordre de transferts entre sections	1 974 477,22	
Il s'agit de la valeur comptable d'éléments d'actifs à céder ou à mettre à la réforme (13 960,20 €) ainsi que des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles au titre de l'exercice 2024 (1 960 517,02 €).		
=> Total des dépenses d'ordre d'exploitation	1 974 477,22	
TOTAL DES DEPENSES	<u>38 008 437,77</u>	<u>3 783 866,15</u>
• Recettes :	<u>Réalisations</u>	<u>Rattachements</u>
- Chapitre « 13 » : atténuation de charges	202 675,53	2 430,45
Il s'agit du remboursement des indemnités journalières de maladie par la caisse de prévoyance.		
- Chapitre « 70 » : ventes de produits	30 757 756,27	2 882 446,89
Dont :		
▪ Participation des EPCI membres	17 673 823,65	2 052 000,00
▪ Ventes de produits résiduels	1 592 852,46	204 249,83
▪ Vente d'électricité	8 069 224,13	0,00
▪ Apports extérieurs de VALOMED	727 921,88	303 370,77
▪ Recettes des déchèteries + SMED	2 672 900,00	317 626,29
▪ Autres	21 034,15	5 200,00
- Chapitre « 74 » : subventions d'exploitation	3 777 759,09	365 806,93
Il s'agit essentiellement des participations reçues des co-organismes, dits « soutiens » (ex : Citéo, Ecomaison, OCAD3E, etc.).		
- Chapitre « 75 » : autres produits de gestion courante	67 642,94	2 405,99
Ce poste englobe la redevance annuelle de VALOMED pour 500€ et principalement la part salariale sur les titres-restaurant à hauteur de 58 876,80 €, des régularisations de fournisseurs pour 1 368,67 € et le remboursement de la TICPE pour 9 303,46 €.		
=> Total des recettes de gestion des services	34 805 833,83	3 253 090,26
- Chapitre « 76 » : produits financiers	0,00	0,00
- Chapitre « 77 » : produits exceptionnels	354 714,81	
Il s'agit de régularisations sur factures à des usagers pour 1 325 041€ de mandats annulés sur exercices antérieurs pour 43 049,17€, la facture à VALOMED de 2023 (4 062€ de la CACPL évoqués ci-avant) de 284 340€, et deux cessions de véhicules pour 26 000€.		

Accusé de réception en préfecture
006-200048076-20250403-2025-07-52
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception en préfecture : 11/04/2025

-Chapitre « 78 » : reprise sur provisions	8 246,97	0,00
=> Total des recettes réelles	35 168 795,61	3 253 090,26
- Chapitre « 042 » : opérations d'ordre de transferts entre sections	1 947 946,00	0,00

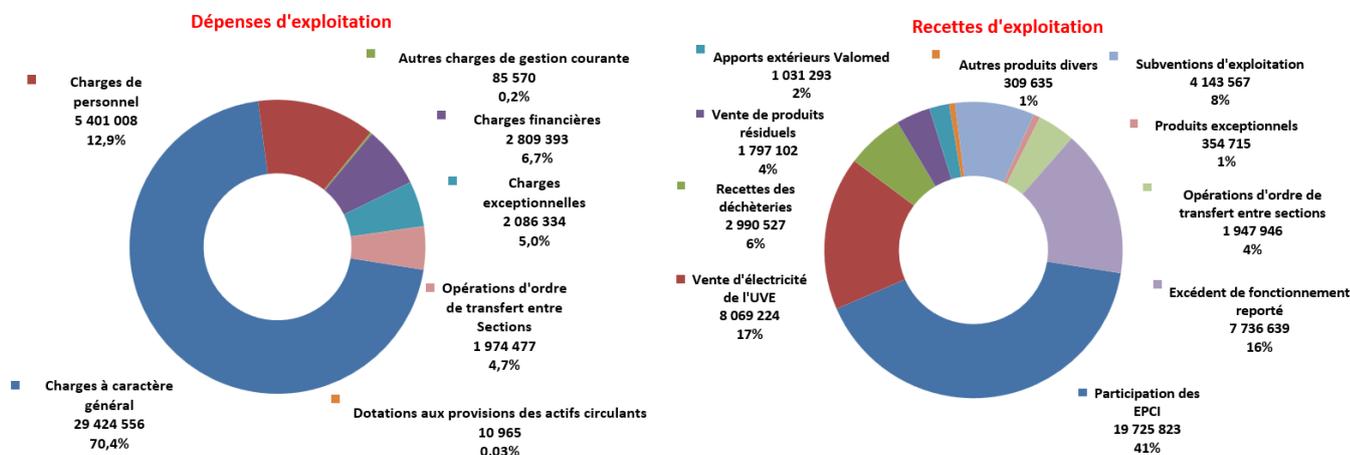
Ce Chapitre concerne exclusivement la quote-part de subventions d'investissement transférées au résultat au titre de l'exercice 2024, portant notamment sur la répercussion des dépenses d'investissement réalisées sur les déchèteries syndicales.

=> Total des recettes d'ordre	1 947 946,00	0,00
=> Total des recettes d'exploitation de l'exercice	37 116 741,61	3 253 090,26
- Excédent d'exploitation reporté de 2023 (R002) :	7 736 639,47	
TOTAL DES RECETTES	<u>44 853 381,08</u>	<u>3 253 090,26</u>

• **Synthèse de la Section d'Exploitation :**

DEPENSES D'EXPLOITATION	Budget	Réalisé estimé	RECETTES D'EXPLOITATION	Budget	Réalisé estimé
Charges à caractère général	29 451 208	29 424 556	Participation des EPCI	18 351 000	19 725 823
Charges de personnel	5 812 200	5 401 008	Vente d'électricité de l'UVE	8 000 000	8 069 224
Autres charges de gestion courante	180 000	85 570	Recettes des déchèteries	2 970 000	2 990 527
Charges financières	3 241 183	2 809 393	Vente de produits résiduels	1 233 000	1 797 102
Charges exceptionnelles	2 086 600	2 086 334	Apports extérieurs Valomed	1 330 000	1 031 293
Dotations aux provisions des actifs	38 000	10 965	Autres produits divers	118 483	309 635
Virement à la Section d'Investissement	2 457 000		Subventions d'exploitation	3 590 000	4 143 567
Opérations d'ordre de transfert entre	2 217 931	1 974 477	Produits exceptionnels	207 000	354 715
			Opérations d'ordre de transfert entre	1 948 000	1 947 946
			Excédent de fonctionnement reporté	7 736 639	7 736 639
Total	45 484 122	41 792 303	Total	45 484 122	48 106 471

Ces éléments illustrent la gestion rigoureuse du service public de traitement des déchets et de gestion de déchèteries par UNIVALOM. En effet, outre la totale lisibilité du coût de fonctionnement de l'UVE, le Syndicat optimise le coût des achats effectués au moyen de marchés publics, de la masse salariale, ainsi que des financements.



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

La structure de la Section d'Exploitation du Compte Administratif de l'exercice 2024 reflète l'évolution des compétences du Syndicat : le coût de fonctionnement de l'UVE et des divers marchés publics complémentaires au CPPP représentent la grande majorité des dépenses,

parmi lesquelles le poids de la masse salariale est très contraint alors que la compétence optionnelle de gestion de déchèteries reflète le développement des équipements.

Par ailleurs, la participation des membres constitue la principale ressource, étant cependant souligné que la contribution de la valorisation énergétique s'est maintenue à un niveau élevé en 2024, après que le Syndicat ait décidé d'optimiser les conditions de la vente d'électricité. Enfin, les « soutiens » (subventions) représentent des recettes substantielles.

II.2- Section d'Investissement

• <u>Dépenses</u> :	<u>Réalisations</u>	<u>Restes à réaliser</u>
- Chapitre « 20 » : Immobilisations incorporelles	55 676,50	0,00
<p>Il s'agit principalement d'études concernant l'aménagement de la déchèterie de Valberg et du site de compostage de Biot ainsi que des licences pour la gestion des composteurs.</p>		
- Chapitre « 21 » : Immobilisations corporelles	1 760 040,92	206 939,83
<p>Elles concernent essentiellement des acquisitions d'engins de déchèteries, de poids lourds et véhicules ainsi que des aménagements réalisés au sein de ces dernières, en plus de l'avenant 16 au PPP pour 708K€.</p>		
- Chapitre « 23 » : Immobilisations en cours	320 643,76	320 643,74
=> Total des dépenses d'équipement	2 136 361,18	527 583,57
- Chapitre « 16 » : Emprunts et dettes assimilés	11 110 801,33	0,00
<p>Il s'agit du remboursement de la part « capital » des emprunts bancaires pour 2 027K€, du refinancement d'un prêt de 6 429K€ et des Redevances de financement découlant du CPPP (« R1-2 » et « R1-2bis ») pour 2 654K€.</p>		
- Chapitre « 27 » : Autres immobilisations financières	0,00	0,00
=> Total des dépenses financières	11 110 801,33	0,00
=> Total des dépenses réelles d'investissement	13 247 162,51	527 583,57
- Chapitre « 040 » : Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 947 946,00	
<p>Il s'agit de l'amortissement, au compte 139, d'une quote-part des subventions d'investissement perçues de la Région, du Département et des EPCI membres au titre de la couverture des emprunts réalisés par le Syndicat dans le cadre de la modernisation de l'UVE ainsi que de la mise aux normes et le développement des déchèteries.</p>		
- Chapitre « 041 » : Opérations patrimoniales	0,00	

=> **Total des dépenses d'ordre d'investissement** 1 947 946,00

=> **Total des dépenses d'investissement de l'exercice** 15 195 108,51 527 583,57

• **Recettes :**

	<u>Réalizations</u>	<u>Restes à réaliser</u>
- Chapitre « 13 » : subventions d'investissement reçues	4 704 318,00	656 574,00
- Chapitre « 16 » : emprunts et dettes assimilés	7 830 774,34	2 000 000,00
-Chapitre « 21 » : Immobilisations corporelles	90 698,00	
=> Total des recettes d'équipement	12 625 790,34	2 656 574,00
- Chapitre « 10 » : autres réserves	0,00	
=> Total des recettes financières	0,00	
=> Total des recettes réelles d'investissement	7 142 546,00	2 656 574,00
- Chapitre « 040 » : Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 974 477,22	

Il s'agit des recettes corrélatives aux dotations aux amortissements des actifs immobilisés effectuées au titre de l'exercice 2024 (comptes 28x) ainsi qu'aux sorties d'actifs mis à la réforme (comptes 20x et 21x).

=> Total des prélèvements provenant de la Section d'Exploitation 1 974 477,22

- Chapitre « 041 » : Opérations patrimoniales 0,00

=> Total des recettes d'ordre d'investissement 1 974 477,22

=> Total des recettes d'investissement de l'exercice 14 600 267,56 2 656 574,00

=> Excédent d'investissement reporté de 2023 1 004 640,67

=> Total des recettes d'investissement 18 261 482,23

• **Synthèse de la Section d'Investissement :**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé estimé
Immobilisations incorporelles	64 930	55 677
Immobilisations corporelles	6 287 208	1 966 981
Immobilisations en cours	2 150 000	641 288
Subventions d'investissement	0	0
Emprunts et dettes assimilés	11 132 151	11 110 801
Autres immobilisations financières	10 000	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 948 000	1 947 946
Opérations patrimoniales	220 000	0
Total	21 812 289	15 722 693

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé estimé
Subventions d'investissement reçues	5 412 943	5 360 892
Emprunts et dettes assimilés	10 499 774	9 830 774
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	90 698
Immobilisation en cours	0	0
Dotations, fonds divers et réserves	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	0
Virement de la Section d'Exploitation	2 457 000	0
Opérations d'ordre de transfert entre	2 217 931	1 974 477
Opérations patrimoniales	220 000	0
Excédent d'investissement reporté	1 004 641	1 004 641
Total	21 812 289	18 261 482

Accusé de réception en préfecture
006-2024-076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Sur le plan des dépenses, il peut être noté que le Syndicat réalise des investissements au plus juste niveau possible, tandis que le remboursement de la dette (emprunts bancaires et redevances de financement du CPPP) se poursuit à un niveau soutenu.

« Restes à réaliser » qui représentent 702 068,81 € en dépenses, soit un Résultat Global d'Investissement de 2 538 790,15 €.

Le Solde Global d'Exécution à reporter en 2024 est donc de 8 852 957,57 €, dont 409 799,72 € au titre de l'Excédent d'investissement (poste R001), un solde positif des Restes à Réaliser de 2 128 990,43 € et 6 314 167,42 € au titre de l'Excédent d'exploitation (poste R002).

IV- Conclusion :

Le solde global d'exécution de la gestion de l'année 2024 est donc satisfaisant et permet d'envisager l'avenir sereinement, et ce dès le Budget Primitif de l'exercice 2025 qui comporte, de fait, une reprise d'excédents de l'ordre de 6,7 millions d'euros.

Le Président du Syndicat UNIVALOM

Jean LEONETTI

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250403-2025-07-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025